



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion électronique du : 14 Mars 2022

à : 16h

Présidence : MME. Fatima BALSA

Présents : MM. Didier DE MARI, Bernard ROUER et Jean-Paul MARCHAL

Assiste à la séance : M. Matthieu LEYMARIE, Responsable des Activités Sportives

☆☆☆☆☆☆☆☆

Rappel figurant sur le calendrier des compétitions validé par le Comité de Direction du 14 avril 2018 : Les Coupes Départementales (uniquement la principale "Senior M") ne seront prioritaires sur les Compétitions Régionales que sur les 3 dates réservées. Pour toutes les autres dates, les Compétitions Régionales sont prioritaires et le District devra reporter la rencontre de Coupe Départementale pour l'équipe concernée (l'équipe 2 ne pourra pas remplacer l'équipe 1 avec tous les joueurs de l'équipe 1). Les dates réservées aux Coupes Départementales restent évidemment utilisables pour des matchs en retard de Compétitions Régionales si ces équipes ne sont pas concernées par ce tour de Coupe Départementale."

SITUATION DES MATCHS REPORTÉS AU 14.03.22

Matchs fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matchs reportés "Seniors" par compétition

	1ère Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match
1	13-mars	N3	U	23424929	USM Saran	J3S Amilly	20-mars	15h
1	27-nov	R1	U	23425132	AS St Amand Montrond	C'Chartres F. (3)	16-avr	19h
2	23-janv	R1	U	23425155	AS Port. Bourges	Bourges Foot 18 (3)	30-mars	20h
1	05-déc	R2	A	23374684	SC Massay	FC St Pryvé St Hilaire (2)	17-avr	15h
2	20-févr	R2	A	23374733	USM Saran (2)	ES Nogent le Roi	17-avr	15h
3	27-févr	R2	A	23374739	SC Massay	ACP Tours	01-mai	15h
1	23-janv	R2	B	23374881	ASJ La Chaussée St Victor	Avoine OCC (2)	30-avr	18h
2	05-févr	R2	B	23374886	SMOC St Jean de Braye	FC Diors	17-avr	15h
1	26-févr	R3	B	23452322	A. St Amand Longpré	Es Maintenon Pierres	19-mars	19h
1	13-mars	R3	D	23375537	Bourges Gazelec	As Chouzy Onzain	20-mars	15h

2 matchs reportés

Matches reportés "Jeunes" par compétition

	1ère Date du match	Compet.	Tour Poule	N° match	Match	Nouv. date match	Heure match
1	18-déc	U18R1	U	23379575	C'Chartres F. USM Saran	16-avr	18h
2	19-fevr	U18R1	U	23379601	USM Saran US Orléans Loiret F.	19-mars	17h30
1	05-févr	U18R2	A	23379720	Avoine OCC FC Déols	19-mars	15h
1	27-nov	U18R2	B	23379832	US Châteauneuf sur Loire USM Saran (2)	16-avr	14h
1	22-janv	U16R1	U	23380243	FC St Pryvé St Hilaire C'Chartres F.	09-avr	14h
2	05-févr	U16R1	U	23380295	Romorantin So Saran Usm	19-mars	14h30
1	29-janv	U15R1	U	23380524	Tours FC Vineuil SF	09-avr	12h
1	29-janv	U15R2	U	23380658	Gazélec Bourges J3S Amilly	19-mars	16h

Matches reportés "Féminins" par compétition

	1ère Date du match	Compet.	Tour Poule	N° match	Match	Nouv. date match	Heure match
1	20-mars	CCVL EDF	1/2	24381619	Us Orléans Loiret F. Bourges Foot 18	20-mars	14h30
1	19-févr	R1F	U	23387204	Joue Les Tours Fct C' Chartres F.	02-avr	20h30
2	27-mars	R1F	U	23387223	Smoc St Jean de Braye Bourges Foot 18	27-mars	15h
1	13-fevr	R3F	B	23894300	Ent.FCCFS FC Montlouis	03-avr	15h
2	12-mars	R3F	B	23894328	RCVS Touraine Ent. Champigny Rich.	02-avr	19h
1	27-févr	R3F	C	23900205	Berry Touraine Fc Marche Occitane Fc	20-mars	10h30
1	12-fevr	CCVL U18F	1/4	24380489	Orleans Loiret Us F. C' Chartres F.	19-mars	14h30
2	19-mars	CCVL U18F	1/2		Usm Montargis Orleans Loiret Us F. ou C' Chartres F.	30-mars	18h
2	26-fevr	U15R1F	U	24030251	Tours Fc La Berrichonne de Châteauroux	26-mars	15h
3	19-févr	U15R1F	U	24030239	Tours Fc Bourges Foot 18	09-avr	14h30

2 matchs reportés

Matchs reportés "Futsal" par compétition

	1ère Date du match	Compet.	Tour Poule	N° match	Match	Nouv. date match	Heure match
1	08-janv	CNF	F	24240886	Escale Orléans Futsal Club Blois 41	DU	18h
1	26-févr	R1 Futsal	U	23949922	Escale Orléans Montrichard CA 1	16-mars	21h

2 matchs reportés

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (secretariat@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

La Présidente de la Commission
BALSA Fatima

Le Secrétaire de séance
ROUER Bernard

PUBLIÉ LE 15.03.22